



**ESI BORDEAUX
ESI POITIERS
ESI LIMOGES
ESI TOULOUSE**

Monsieur le Président,

Juste quelques propos liminaires je ne serais pas longue car il est difficile de faire de longue déclaration dans un contexte d'audio ou de visioconférence.

Encore une fois une instance paritaire qui se déroule dans un contexte de pandémie. Le quotidien des agents est complètement bouleversé et personne ne voit le bout du tunnel.

Ils sont loin les "*Monsieur Déconfinement*" ou autre "*Ministre de la Relance*".

Nos dirigeants ont cru trop vite que la crise était passée et sont remis en mode *pro-business*. L'hôpital est resté dans son ornière. Les vaccins n'ont pas été une priorité avant que le Président ne le décrète très récemment.

Résultat : c'est encore à nous de faire encore des efforts !!!

On nous demande d'exercer toutes nos missions, accueil et campagne IR inclus, en télétravaillant ????. Merci au Directeur Général de joindre le mode d'emploi. On nous demande encore de télétravailler en faisant l'école à la maison, de poser nos congés quand même, de ne pas bouger de chez nous et

d'attendre la fin de l'été pour que tous les volontaires soient vaccinés...

Dans ce monde formidable, les adaptations des consignes ne sont parvenues que très tard, vendredi soir message à 21 h 29 (en plein week-end de 3 jours donc) dans nos messageries professionnelles, histoire de bien respecter le droit à la déconnexion. C'est vrai qu'après un an d'efforts incessants contre quelques mercis, et après le vol de nos congés et RTT par ordonnance publiée a posteriori, on n'est pas fatigués DU TOUT.

Garde enfants :

F. O.-DGFIP a interpellé le Directeur Général sur la situation des agents chargé de famille confrontés à la fermeture des établissements scolaires et l'interruption des activités périscolaires. Le syndicat a clairement réaffirmé qu'il n'était pas possible de télétravailler tout en gardant ses enfants, spécifiquement en bas âge mais pas uniquement. Puisque la Ministre a récemment rappelé qu'il ne fallait « pas demander l'impossible » c'est donc l'ASA qui devrait être la règle sauf accord explicite des agents concernés.

Télétravail :

Le Télétravail mis en place dans l'urgence d'une crise sanitaire sans précédent, s'installe durablement.

Les agents que nous représentons nous ont fait part des charges supplémentaires financières qu'ils supportent.

F.O.-DGFIP a rappelé que la décision en matière d'indemnisation des frais exposés par les travailleurs devenait désormais urgente et rappelé sa demande de réactivation du dispositif de prise en charge des frais de repas pendant tout ou partie de l'état d'urgence sanitaire en cas d'impossibilité de recours à la restauration collective.

Salaires :

Sur le plan salarial, le gouvernement a maintenu encore cette année le gel du point d'indice, et depuis janvier 2000 en Euros constants, la perte

du pouvoir d'achat est énorme pour les fonctionnaires. C'est la raison pour laquelle la Fédération Générale des Fonctionnaires F.O exige l'augmentation immédiate de 20% de la valeur du point d'indice.

CID :

Je ne peux terminer ces quelques propos liminaires, sans vous alerter sur la surcharge de travail qui repose sur les agents des CID. Équipe qui sont sur le pont afin de mettre a disposition de leurs collègues des équipements de télétravail tout en devant remplir leurs autres missions